

VISON D'EUROPE

Mustela lutreola



Directive Habitats-
Faune-Flore

Code : 1356
Annexes II et IV
Espèce prioritaire

Berne : annexe II
Espèce protégée
UICN : En danger (EN)

ÉCOLOGIE

Description

Taille : 30-40 cm pour le corps ; 12-18 cm pour la queue. Poids : 0,4-1 kg.
Pelage de couleur sombre uniforme avec des tâches blanches sur le menton et les lèvres supérieures.
Longévité : méconnue.

Reproduction

Accouplements généralement autour de janvier-février. La durée de gestation varie de 35 à 72 jours (ovo-implantation différée). Entre mars et juin, la femelle met au monde 2 à 7 jeunes qui ne seront sevrés qu'à la fin de l'été. Hors des périodes de reproduction, les visons vivent généralement solitaires.

Gîtes

Les gîtes sont généralement proches de l'eau. Il s'agit essentiellement de touffes de végétation palustre ainsi que de ronciers. Le vison utilise aussi des cavités entre les racines des arbres, des terriers, des tas de bois.

Technique de chasse

Chasse généralement de nuit, essentiellement en bordure de l'eau, en recherchant activement ses proies.

Alimentation

Régime très diversifié (sans spécialisation) : amphibiens, rongeurs, poissons, oiseaux.

HABITAT

Espèce des milieux aquatiques, qu'ils soient courants ou stagnants, doux, saumâtres, ouverts ou boisés.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

L'aire maximale de répartition englobait autrefois la quasi-totalité de la plaine germano-baltique et son prolongement, jusqu'à l'Oural, ainsi que le pourtour de la mer Noire, remontant de là tout le bassin du Danube. L'espèce est aujourd'hui morcelée en deux populations : une russe, l'autre franco-ibérique.

STATUTS EUROPEEN ET NATIONAL

La situation de l'espèce dans l'ensemble de son aire de distribution est extrêmement très préoccupante. L'espèce est en danger en Europe (EN), en danger critique d'extinction en Europe communautaire (CR) et en danger (EN) en France.

Au début du XXe siècle, le Vison d'Europe était mentionné dans 38 départements français. Il n'est plus aujourd'hui présent que de la Charente-Maritime (Marais de Rochefort) aux Pyrénées-Atlantiques.

La Charente-Maritime semble être devenu le principal bastion national de l'espèce. Il est impossible de quantifier la population (nationale, locale ou régionale) mais des visons sont régulièrement capturés ou retrouvés morts en Saintonge, ce qui devient exceptionnel dans le reste de son aire française.



Les collisions routières constituent une des principales causes de mortalité en France.



Répartition du Vison d'Europe



ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LE SITE NATURA 2000 MARAIS ET ESTUAIRE DE LA SEUDRE, ILE D'OLÉRON

ETAT DES POPULATIONS

Il est très difficile de déterminer l'état des populations de Vison d'Europe dans la mesure où il est rare d'observer l'espèce, que ses indices de présence sont d'identification difficile et que le vison est globalement peu capturé dans les cages-pièges à ragondins.

Si l'espèce est inconnue de l'île d'Oléron, sa présence est confirmée dans le bassin de la Seudre. Les prospections Natura 2000 ont apporté, à notre connaissance, la première donnée de Vison d'Europe pour l'Estuaire de la Seudre. Un individu adulte mâle a été retrouvé mort sur la D733, dans la commune de Le Gua. Cette confirmation de présence atteste la nécessité d'intégrer le Vison d'Europe aux démarches mises en œuvre dans le cadre Natura 2000. Des aménagements spécifiques doivent être mis en place.

FACTEURS AGISSANT SUR L'ÉTAT DE CONSERVATION

FACTEURS FAVORABLES

- Présence d'une grande diversité de milieux humides (ouverts, doux, saumâtres et salés, boisements inondés).
- Zone située au cœur de la zone d'occupation du vison.

FACTEURS DEFAVORABLES

- Présence de plusieurs axes routiers à forte circulation, dépourvus de dispositifs de franchissement ;
- Collisions routières au niveau des ouvrages d'art inadaptés ou des tronçons dépourvus d'ouvrages d'art ;
- Risque de piégeage ou de destruction lors de campagnes de limitations de « nuisibles » ;
- Risque d'empoisonnement secondaire par les rodenticides et pesticides agricoles ;
- Action d'agents pathogènes (maladie aléoutienne) ;
- Corridors biologiques peu fonctionnels avec les marais de Brouage et d'Arvert ;
- Risque d'apparition du Vison d'Amérique.

OBJECTIFS DE GESTION ET DE CONSERVATION

- Maintenir et/ou restaurer les milieux aquatiques et les zones humides et garantir leurs connexions ;
- Garantir la ressource et la qualité de l'eau ;
- Adapter les ouvrages de franchissement routier à la présence des mustélidés semi-aquatiques (limitation des collisions) ;
- Privilégier le piégeage sélectif lors des campagnes anti-ragondins (pièges cages), insérer des trappes échappatoire et désinfecter les pièges après toute capture de mustélidé, en particulier de vison ;
- Améliorer les possibilités de cheminement entre partie amont et aval de la Seudre.

MESURE DE PROTECTION ACTUELLE

Plusieurs aménagements routiers, mis en place lors de la construction du contournement de Breuillet, permettent un franchissement sécurisé des mustélidés semi-aquatiques.

BIBLIOGRAPHIE :

- Bensetti F., Gaudillat V. (coord.) - *Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 : espèces animales*. La Documentation française, 353 p.
- Dunstone N., 1993 - *The Mink*. T.& D. Poyser, Londres, 232 p.
- Mission Vison d'Europe., 2003 - *La gestion des habitats du Vison d'Europe*. Grèce / DIREN Aquitaine, 64 p.
- GEREA., 2007 - *Deuxième plan national de restauration du Vison d'Europe (Mustela lutreola), 2007-2011*. GERA / Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, Paris, 102 p + annexes
- Gauthier J.Y, Libois R., Rosoux R., 1996 - *La loutre et le Vison d'Europe*. Actes du XVIIe Colloque International de Mammalogie. *Cahiers d'Ethologie*, 15 : (2,3,4) : 1-433.



Vison d'Europe retrouvé mort le 18 juillet 2010 sur la D733 au niveau de la commune de Le Gua.



De nombreux ouvrages d'art routier ne permettent pas le passage sécurisé des mustélidés semi-aquatiques (loutre et vison). Certains tronçons, particulièrement dangereux, provoquent la mort de plusieurs individus chaque année.



L'aménagement de banquettes sous les ponts favorise un franchissement sécurisé de la faune, ici des loutres et des visons.

Crédits photographiques :

Xavier REBEYRAT, Philippe JOURDE (LPO), Gilles MARTIN

Réalisation :

Philippe JOURDE, Xavier REBEYRAT
©SEPN LPO